

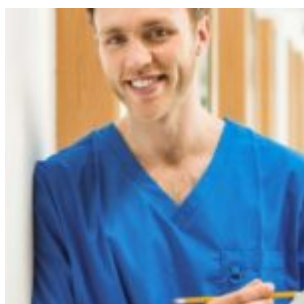
Médecins : la rémunération forfaitaire pour les vaccinations HPV est fixée



© 2024 Les Echos Publishing

Un récent arrêté fixe le montant de la rémunération forfaitaire des professionnels de santé qui participeront aux campagnes de vaccination contre le Papillomavirus (HPV) dans les collèges.

Infirmiers : les patients en ALD peuvent désormais choisir un référent



© 2024 Les Echos Publishing

Un décret publié récemment met en œuvre la possibilité pour les patients en affection longue durée (ALD) de désigner un

réfèrent infirmier pour « mieux coordonner les soins avec l'ensemble des professionnels de santé intervenants ».

Avocats : pluralité d'avocats et aide juridictionnelle



© 2024 Les Echos Publishing

Même en cas d'intervention concomitante de plusieurs avocats, pour une même procédure couverte par l'aide juridictionnelle, aucune autre rémunération ne peut être sollicitée.

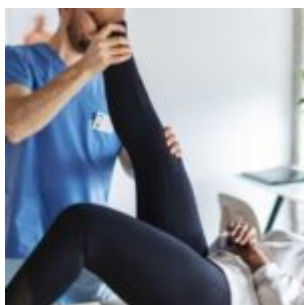
Photographes : notion d'œuvre d'art et taux réduit de TVA



© 2024 Les Echos Publishing

Pour que des photographies soient considérées comme des œuvres d'art et puissent bénéficier du taux réduit de TVA lors de leur vente, l'administration fiscale n'exige plus qu'elles témoignent d'une intention créatrice manifeste de la part de leur auteur.

Masseurs-kinésithérapeutes : lancement de l'expérimentation de l'accès direct aux soins



© 2024 Les Echos Publishing

Une expérimentation permettant aux patients d'avoir directement accès à un masseur-kinésithérapeute sans ordonnance est mise en place pendant 5 ans.

Pharmaciens : délivrance

d'antibiotiques ordonnance

sans



© 2024 Les Echos Publishing

Les pharmaciens d'officine peuvent désormais délivrer des antibiotiques sans ordonnance après la réalisation de Trod liés aux angines et aux cystiques qui se révèlent positifs.

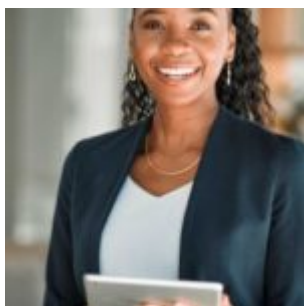
Pharmaciens : un nouveau parcours de formation continue



© 2024 Les Echos Publishing

Le Conseil National Professionnel (CNP) Pharmacie propose à tous les pharmaciens (hors biologistes médicaux) un nouveau parcours de formation dans le cadre du développement professionnel continu (DPC).

Avocats : une volonté d'embaucher mais des difficultés pour recruter



© 2024 Les Echos Publishing

En 2023, 20 % des cabinets d'avocats ont recruté au moins un collaborateur ou un associé.

Médecins : signature de la nouvelle convention



© 2024 Les Echos Publishing

Une nouvelle convention vient d'être signée entre l'Assurance maladie et les syndicats de médecins libéraux pour une durée de 5 ans. Elle met en place de nouveaux tarifs ainsi que

plusieurs mesures visant à favoriser l'accès aux soins.

Généalogistes : nullité d'un contrat de révélation de succession



© 2024 Les Echos Publishing

Un contrat de révélation de succession est nul lorsque les héritiers ont déjà connaissance de leur qualité d'héritier et de leurs droits dans la succession. Le généalogiste a seulement droit à une indemnisation lorsque son intervention s'est révélée utile.